

mort? Nous aurions au moins contribué à faire l'éducation du public. Pourquoi cette perte de temps de quatre ou cinq jours? Pourquoi? Monsieur l'Orateur, j'ai parlé tantôt de la déclaration de l'honorable député de Lotbinière et j'allais oublier de la mentionner. N'a-t-on pas ainsi exercé une contrainte morale sur certains députés qui sont en faveur de la peine de mort mais qui, au cours de conversations dans les coins de corridors ou de bureaux, ont compris qu'il était peut-être plus sage de changer leur fusil d'épaule, cette année?

Oui, le gouvernement est mal pris. Si l'on veut conserver les faveurs du gouvernement, il ne faut pas déplaire à ceux qui ont le contrôle du timon gouvernemental. Bien sûr, c'est un raisonnement bien humain, monsieur l'Orateur, et je ne pense pas faire un jugement téméraire en mentionnant cette chose-là. Et je dis encore que c'est indigne de la part des hommes respectables et que je respecte, qui sont aujourd'hui à la barre des affaires gouvernementales de ce pays.

Donc, monsieur l'Orateur, qu'on commence par le commencement; qu'on commence par faire l'éducation du public, qu'on commence par réformer tout notre système pénitentiaire, qu'on commence à faire l'éducation de nos juges, qu'on commence à assurer que la loi sera la même pour les pauvres que pour les riches. Si l'on veut démontrer le respect de la vie humaine, qu'on commence par sauver les vies qu'on fauche et qu'on brûle par milliers et par dizaine de milliers dans des guerres stupides, ou au moins par élever des protestations éloquents qu'il faut pour réveiller la conscience mondiale, et là nous aurons rendu service à la collectivité et à ceux qui disent que le public réclame la peine de mort.

Avant de reprendre mon siège, je voudrais citer l'exemple de la Grande-Bretagne et je citerai un article du *Ottawa Citizen* du 7 novembre, qui est intitulé:...

[Traduction]

Rétablissez la corde, implorent les Anglais.

[Français]

Là, on lit ceci:

[Traduction]

En Grande-Bretagne, la mise à l'essai pendant cinq ans ...

[Français]

Ils ont voulu faire une expérience de cinq ans, eux aussi.

[Traduction]

En Grande-Bretagne, la mise à l'essai pendant cinq ans de l'abolition complète de la peine de

[M. Mongrain.]

mort datera de deux ans mercredi, et déjà une pétition en vue de rétablissement de la pendaison recueille 5,000 signatures par semaine ...

M. Roy Jenkins, le secrétaire de l'Intérieur—le ministre britannique de la Justice et de la Police—conteste l'existence d'un rapport entre les données statistiques. Mais le calcul effectué par le ministère que dirige M. Jenkins montre qu'il s'est commis 35 meurtres qualifiés l'an dernier, et 32 l'année précédente ...

En comparaison, il s'était commis dans le pays une moyenne de 20 meurtres qualifiés pendant l'année qui a précédé l'abolition de la peine de mort.

[Français]

Et l'on dit un peu plus loin:

[Traduction]

Même si les Communes ont voté par 355 voix contre 170 en faveur de l'abolition de la peine de mort, les sondages de l'opinion publique montrent que 70 p. 100 des commettants s'y opposent ...

[Français]

Je crois que c'est le sentiment général ici, au Canada. Je crois que ce gouvernement n'a pas le droit de piétiner ce sentiment général des citoyens canadiens, il n'a surtout pas le droit de présenter un bill de compromis, un bill subterfuge, pour induire en erreur les députés qui, dans leur âme et conscience, et pour répondre à l'appel de leurs commettants, pensent encore qu'il faut maintenir la peine de mort dans le cas des meurtres prouvés hors de tout doute.

[Traduction]

**M. Choquette:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député?

[Français]

**M. Mongrain:** Avec plaisir, à condition qu'il me la pose en français.

**M. Choquette:** La question que je voudrais poser à l'honorable député est la suivante. Il n'y a pas tellement longtemps, l'honorable député faisait un vibrant plaidoyer ici, à la Chambre, en faveur des séparatistes qui sont condamnés et il demandait au très honorable premier ministre (M. Pearson) s'il n'y aurait pas lieu de leur accorder une amnistie et de demander à Sa Majesté la reine de les amnistier.

L'honorable député accepterait-il, comme geste généreux d'amnistie en faveur de ceux dont il plaidait la cause récemment, de voter justement pour une mesure qui, effectivement, leur évitera le sort pénible qu'il veut leur épargner?

**M. Mongrain:** Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Lotbinière, quand je l'entends,